

# MÉMOIRE

*Pour que tous aient une chance égale de  
développer leur plein potentiel*

**Mémoire déposé par Avenir d'enfants**

dans le cadre des audiences de la Commission sur l'éducation à la petite enfance

Décembre 2016



## TABLE DES MATIÈRES

Un accès facilité à une variété d'expériences éducatives .....	3
De la qualité dans les services pour des impacts de qualité chez les enfants .....	8
Multiplier les effets bénéfiques des services de garde par la collaboration.....	11
Conclusion .....	14
Recommandations.....	15

**Avenir d'enfants tient à saluer les travaux de la Commission sur l'éducation à la petite enfance qui permettront de mettre en lumière autant les acquis que les défis touchant les politiques et les actions en petite enfance dans le but d'assurer le développement du plein potentiel de tous les enfants du Québec.**

La mission d'Avenir d'enfants consiste à favoriser le développement du plein potentiel de tous les enfants, et ce, dès le plus jeune âge. Les services éducatifs à l'enfance jouent un rôle de premier plan dans ce développement et, 20 ans après l'adoption de la Politique familiale du Québec, cet exercice de réflexion sur l'éducation à la petite enfance est plus que bienvenu.

Il y a, à l'heure actuelle, une effervescence autour de la petite enfance au Québec et au Canada. Le 20 novembre dernier marquait le début de la toute première édition de la Grande semaine des tout-petits, initiée par Avenir d'enfants et la Fondation Lucie et André Chagnon. Cet événement s'est réalisé grâce à la collaboration de nombreux acteurs se sentant concernés par l'importance de la petite enfance et désirant que cela devienne une des priorités de la société québécoise. Également, le gouvernement du Québec a récemment fait l'annonce d'une politique gouvernementale de prévention en santé, ayant comme premier axe d'intervention le développement des capacités des personnes dès leur plus jeune âge. De son côté, le gouvernement fédéral a établi un ministère fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social. Il nous faut également souligner la place importante réservée à la petite enfance dans les consultations publiques sur la réussite éducative, où celle-ci est positionnée comme une part cruciale du continuum de l'éducation. Le [mémoire déposé par Avenir d'enfants](#) dans le cadre de cet exercice consultatif pourrait d'ailleurs sans doute nourrir les réflexions de la présente commission sur l'éducation à la petite enfance. Ces exemples témoignent d'une reconnaissance de l'importance de la période de la petite enfance dans le développement des individus.

Le caractère singulier de notre mission ainsi que notre rôle de soutien et d'accompagnement nous permettent d'être le témoin privilégié du travail accompli partout au Québec dans le domaine de la petite enfance et nous amènent à concentrer plus particulièrement notre intervention sur les dimensions de l'accessibilité, de la qualité ainsi que de la gouvernance des services éducatifs à l'enfance, telles que définies dans le document de consultation.

## UN ACCÈS FACILITÉ À UNE VARIÉTÉ D'EXPÉRIENCES ÉDUCATIVES

### **Il existe un large consensus scientifique autour de l'importance de la petite enfance dans le développement humain.**

En effet, cette période de la vie est non seulement unique, mais elle est aussi cruciale : c'est pendant la grossesse et à la naissance que l'activité cérébrale est à son maximum; et c'est essentiellement pendant les trois premières années suivant la naissance que l'enfant apprendra les bases de la communication et de la vie en société; des bases qui lui seront utiles jusqu'à l'âge adulte<sup>1</sup>. Signe que beaucoup de choses se déroulent avant même que l'enfant marche, le cerveau de l'enfant d'un an a déjà atteint les deux tiers de sa taille d'un cerveau adulte<sup>2</sup>. Ce consensus scientifique autour de la petite enfance est également accompagné d'un autre consensus scientifique : l'importance de la qualité des milieux de vie dans lesquels le jeune enfant grandit<sup>3</sup>. En effet, bien que le développement exceptionnel du cerveau de l'enfant lui confère naturellement l'envie d'explorer et de faire des apprentissages, cette soif d'apprendre ne peut que s'épanouir dans un environnement qui stimule l'envie de découvrir et qui offre à l'enfant l'affection et la sécurité dont il a besoin pour explorer en toute confiance. Évidemment, les parents étant les premiers éducateurs de leur enfant, la famille est bien souvent le principal environnement dans lequel l'enfant réalise ses apprentissages. Cependant, l'enfant bénéficie également de l'exposition à d'autres environnements. D'ailleurs, l'accès à une diversité d'expériences éducatives est considéré comme un facteur de protection dans le développement de l'enfant<sup>4</sup>. C'est le cas plus particulièrement pour les enfants vivant dans des milieux où le stress chronique et le cumul de difficultés peuvent amoindrir la qualité de la stimulation offerte à l'enfant et compromettre durablement le cours de son développement. Ainsi, plus l'enfant a des occasions d'explorer dans des environnements de qualité, meilleur est son développement.

Plusieurs environnements propices à la découverte sont à la portée des jeunes enfants : les parcs, les bibliothèques, certains musées et salles de spectacle ainsi que différents types de services éducatifs, que ce soient des centres de la petite enfance, des services de garde en milieu familial, des maternelles 4 ans temps plein ou temps partiel en milieu défavorisé, des garderies subventionnées ou non, ou encore des haltes-garderies. En fait, au printemps 2016, ce sont 287 610 places en garderie qui étaient offertes aux enfants de 0 à 5 ans, faisant en sorte qu'environ 75 % des jeunes enfants québécois fréquentaient à ce moment un service garde, faisant de cet environnement un des plus fréquentés par les jeunes enfants<sup>5</sup>. Cette donnée met

---

<sup>1</sup> Shonkoff, J. P., & Phillips, D. A. (Eds.). (2000). *From neurons to neighborhoods: The science of early childhood development*. National Academies Press.

<sup>2</sup> Naître et grandir. *Le développement du cerveau des enfants de 1 à 3 ans*, [http://naitreetgrandir.com/fr/etape/1\\_3\\_ans/developpement/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-developpement-cerveau-1-3-ans](http://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/developpement/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-developpement-cerveau-1-3-ans)

<sup>3</sup> INSPQ (2014). *Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. État des connaissances*. [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771\\_CondSucActDeveEnf\\_EtatConn.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf)

<sup>4</sup> Avenir d'enfants (2014). Démarche partenariale écosystémique. Guide à l'intention des regroupements locaux de partenaires. [http://www.avenirdenfants.org/media/192307/guide\\_web-ecosystemie\\_AE\\_final.pdf](http://www.avenirdenfants.org/media/192307/guide_web-ecosystemie_AE_final.pdf)

<sup>5</sup> Consultation sur l'éducation à la petite enfance (2016). *Pour continuer à grandir. Document de consultation*.

en lumière à quel point ce type de services semble essentiel dans la vie des familles, mais aussi que certaines difficultés d'accès semblent perdurer, plus particulièrement en milieux défavorisés.

La recherche nous indique effectivement que les enfants québécois vivant en milieu défavorisé sont non seulement moins susceptibles que les autres enfants de leur âge de fréquenter un service de garde pendant leur petite enfance, mais ils sont aussi plus nombreux, lorsqu'ils fréquentent un service de garde, à se retrouver dans des services de moins bonne qualité. Pourtant, plusieurs données confirment que les services de garde éducatifs de qualité, plus particulièrement les centres de la petite enfance (CPE) peuvent avoir un rôle protecteur chez les jeunes enfants dont le contexte de vie s'avère difficile. En effet, les résultats issus de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) confirment que les enfants issus des milieux défavorisés retirent les plus grands bénéfices de la fréquentation précoce et intensive d'un service de garde éducatif de qualité. Ainsi, plus un enfant au parcours incertain fréquente un CPE tôt dans la vie, meilleures seront ses chances d'entamer son parcours scolaire avec tout ce qu'il faut dans son coffre à outils. En effet, les enfants vivant dans un milieu moins nanti, inscrits à temps plein dans un CPE avant ou vers l'âge d'un an, ont près de trois fois moins de risque d'être considérés comme étant vulnérables au moment de leur entrée à la maternelle<sup>6</sup>.

Cet écart dans l'accès aux services de garde éducatifs de qualité chez les enfants grandissant dans des milieux défavorisés, alors que les bénéfices pour le développement des enfants sont importants et avérés, soulève de nombreuses questions quant à la capacité de l'ensemble de nos services d'offrir à tous les enfants du Québec les meilleures conditions pour bien grandir. En effet, bien que des efforts supplémentaires pour joindre les familles les plus vulnérables soient visiblement nécessaires pour le secteur des services de garde, nous croyons fortement que cette responsabilité est aussi partagée par l'ensemble des acteurs de la communauté, de la région et de la société. Cette position en faveur d'une action collective est primordiale, puisque comme l'indiquait dernièrement le portrait des conditions de vie des enfants de 0 à 5 ans, réalisé par l'Observatoire des tout-petits, 73 000 familles ayant au moins un enfant de 5 ans et moins habitent un logement qui gruge plus de 30 % de leur budget, près d'une famille sur dix avec au moins un enfant de 0 à 5 ans vit de l'insécurité alimentaire et 4,3 % des enfants de 6 mois à cinq ans subissent de la violence physique sévère, une proportion qui n'a pas évolué dans la dernière décennie. Bien que les services de garde éducatifs de qualité sont un maillon important du bien-être des familles et des enfants, d'autres facteurs liés à l'aménagement, aux revenus, au niveau de scolarité des parents, aux relations entre les institutions et les parents ou encore à l'accès à une alimentation de qualité s'avèrent tout aussi importants.

Auprès d'un enfant cumulant les risques et les vulnérabilités, il y a bien souvent des parents sous pression, vivant dans un contexte tendu et étant isolés économiquement et socialement, parfois depuis plusieurs générations. Établir un contact significatif auprès de ces parents ou de leurs proches peut donc représenter un défi de taille. Cela constitue par contre un des défis que nous nous devons de relever, car les problèmes d'accessibilité des enfants aux services de garde

---

<sup>6</sup> Laurin, I., Guay, D., MA, N. B., & Solis, A. (2015). Attendance in Educational Preschool Services: A Protective Factor in the Development of Children from Low-Income Families?. *Canadian Journal of Public Health*, 106(7).

éducatifs de qualité prennent racine principalement dans notre difficulté à tisser un lien de confiance avec les parents de ces enfants et à répondre adéquatement à leurs besoins. Dans le cadre des travaux de l’Initiative concertée d’intervention pour le développement des jeunes enfants, l’Institut national de santé publique publiait un document résumant les principales conditions de succès à réunir pour réaliser des actions porteuses pour les enfants. Signe que l’accessibilité est une question d’importance, une section entière est dédiée aux principales barrières d’accès pouvant nuire à la fréquentation des services destinés aux jeunes enfants et à leurs parents, dont notamment les services de garde éducatifs. Ces barrières d’accès peuvent être liées aux services eux-mêmes, aux familles ou alors aux relations organisations-familles. Le tableau qui suit résume ces principales barrières d’accès.

### Principales barrières d’accès<sup>7</sup>

<b>Barrières liées aux services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services non accessibles ou limités</li> <li>• Coût trop élevé</li> <li>• Lieu inaccessible</li> <li>• Horaire</li> <li>• Incapacité de répondre à la demande d’aide formulée ou délai de réponse</li> <li>• Critères d’éligibilité trop rigides</li> <li>• Manque de coordination entre les services</li> </ul>
<b>Barrières liées aux familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de temps ou stress élevé</li> <li>• Langue</li> <li>• Fragmentation de la fratrie</li> <li>• Manque d’information sur les services offerts</li> <li>• Manque d’estime de soi et peur d’être jugé</li> <li>• Difficultés à identifier et exprimer ses besoins</li> <li>• Attentes et intérêts</li> <li>• Manque de connaissance</li> <li>• Faible niveau de littératie des parents</li> <li>• Peur d’être dénoncé aux instances de la protection de l’enfant</li> </ul>
<b>Barrières dans les relations organisations-familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distance sociale</li> <li>• Attitude de jugement ou insensibilité de ceux qui offrent le programme</li> <li>• Manque de reconnaissance des enjeux culturels</li> <li>• Incapacité de reconnaître les forces des familles et de les engager comme des partenaires</li> </ul>

L’Enquête québécoise sur l’expérience des parents d’enfants de 0 à 5 ans (EQEPE) confirme d’ailleurs que plusieurs parents expérimentent au quotidien les barrières décrites ci-dessus<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> INSPQ (2014). *Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. État des connaissances.* [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771\\_CondSucActDeveEnf\\_EtatConn.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf)

<sup>8</sup> ISQ (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec.*

Ainsi, même si 75 % des parents disent bien connaître les services qui les entourent, 65 % affirment ne pas utiliser les ressources présentes dans leur communauté en raison des horaires inadéquats, 46 % nomment qu'il est difficile de concilier les horaires de tous les enfants, 36 % trouvent que le coût est trop élevé, 26 % affirment que les activités ne sont pas adaptées et 18 % ne se rendront pas aux activités proposées, car elles sont trop loin<sup>9</sup>. Bien sûr, le congé parental pendant la première année de vie d'un enfant peut influencer la teneur de ces résultats, car nous savons que les premiers mois avec un nouveau-né amènent plusieurs parents à apprivoiser leur rôle dans le confort de leur maison et à limiter les sorties. Cela dit, ces données sont tout de même consistantes avec ce qu'Avenir d'enfants peut relever parmi les plans d'action financés et par les préoccupations soulevées par une diversité d'intervenants partenaires. La bonne intervention au bon moment semble être une condition importante pour établir avec succès un lien avec un parent en difficulté et nous sommes d'avis qu'il ne suffit que d'une seule des barrières d'accès mentionnées plus haut pour décourager durablement un parent d'utiliser un service.

En outre, des données tirées de l'analyse des plans d'action soutenus par Avenir d'enfants suggèrent que les services de garde sont particulièrement préoccupés par la question de l'accessibilité et de la qualité des services. En effet, près d'une action sur dix portées par les services de garde dans les plans d'action financés par Avenir d'enfants vise le facteur de protection Accessibilité et qualité des services. Cela signifie que plusieurs services de garde ont comme projet d'amoinrir les barrières d'accès aux services qu'ils offrent.

Avenir d'enfants a ainsi financé plusieurs projets concrets visant à agir sur les principaux freins à la fréquentation des services de garde. À titre d'exemple, soulignons la mise en place et le maintien de projets de collaboration entre des services de garde subventionnés et des services sociaux et de santé visant à réserver des places à contribution réduites pour des enfants en difficultés. Ces enfants sont d'abord ciblés par des infirmières, des intervenants communautaires ou des intervenants en protection de la jeunesse et obtiennent une place en services de garde sans devoir passer par le processus d'inscription et de liste d'attente. D'autres mesures sont également mises en place pour augmenter la visibilité et la proximité des services de garde dans les communautés. Ainsi, plusieurs services de garde travaillent en collaboration avec d'autres organisations en prêtant notamment des locaux et du matériel ou en prêtant des éducatrices pour des activités en dehors du service de garde. Cette proximité permet d'être en contact avec la population en dehors de l'installation des services de garde éducatifs, dans des lieux naturellement fréquentés par les parents.

Il n'en demeure pas moins que certains obstacles d'accessibilité persistent. C'est le cas notamment des horaires qui ne facilitent pas nécessairement l'accès aux parents ayant un emploi aux horaires atypiques, qui sont pourtant de plus en plus nombreux. Aussi, le cadre des services de garde peut s'avérer parfois restrictif, notamment quant aux journées obligatoires de fréquentation. Certains parents seraient tentés d'offrir quelques jours de garde par semaine, mais se voient obligés de laisser leur enfant fréquenter le service à temps plein, de peur de perdre la place qui est donnée à leur enfant.

---

<sup>9</sup> Ibid.

Nous ne pourrions parler de la question de l'accessibilité sans aborder plus en profondeur l'aspect économique, qui peut représenter un frein important à l'accès aux services de garde de qualité pour les familles vivant en contexte de pauvreté. Certes, comme mentionné plus haut, certaines places sont offertes à contribution réduite. Cependant, à l'ère où le gouvernement du Québec lance une politique nationale de prévention et tient des consultations sur la réussite éducative, il est opportun de relancer l'idée qu'à l'instar de l'école publique, les services de garde éducatifs de qualité, et donc plus particulièrement les CPE, puissent également offrir la gratuité dans l'accès.

Enfin, il importe également d'insister sur le caractère profondément relationnel du rôle de l'éducatrice en service de garde. Cette relation est si primordiale, que les parents consultés dans le cadre de l'EQEPE considèrent les éducatrices de leur enfant comme des ressources de confiance, vers qui ils se tournent lorsqu'ils ont besoin de se confier ou d'avoir des conseils<sup>10</sup>. Ces résultats sont encourageants, mais ne doivent en aucun cas occulter la nature délicate de la relation avec les parents, plus particulièrement avec des parents cumulant plusieurs expériences négatives avec des institutions, parfois depuis leur propre enfance.

---

<sup>10</sup> Ibid.

## DE LA QUALITÉ DANS LES SERVICES POUR DES IMPACTS DE QUALITÉ CHEZ LES ENFANTS

**Plusieurs ingrédients de qualité se retrouvent dans les services de garde éducatifs québécois, et ce, plus particulièrement au sein des services de garde éducatifs subventionnés.**

D'abord, les données de l'EQDEM ont permis de confirmer l'effet protecteur des CPE sur les enfants grandissant en milieux défavorisés. L'enquête Grandir en qualité a aussi permis d'identifier plusieurs forces des services offerts aux jeunes enfants du Québec, plus particulièrement en CPE, notamment concernant la qualité de l'aménagement des locaux, la qualité des activités offertes adaptées en fonction de l'âge de l'enfant, et la qualité de la relation éducatrice-parent<sup>11</sup>. Par contre, certains défis demeurent, entre autres pour la sécurité et la santé et la quantité d'activités extérieures. Ensuite, il existe un programme éducatif pour encadrer la pratique des services de garde subventionnés, et ce programme s'appuie sur des pratiques probantes, notamment issues de programmes éprouvés comme High Scope Perry Preschool. Enfin, même si ce nombre devrait être à la hausse et que les ratios d'éducatrices formées devraient être plus élevés, une majorité d'éducatrices ont été formées à l'éducation à la petite enfance, surtout dans les services de garde éducatifs subventionnés.

La qualité des services de garde est par ailleurs essentielle, car si les services de garde peuvent contribuer au sain développement des enfants, plus particulièrement les moins bien nantis de notre société, il est impératif de rappeler que des services de garde de piètre qualité constituent un facteur de risque supplémentaire pouvant s'avérer dommageable pour l'enfant en difficulté.

D'ailleurs, la qualité semble préoccuper énormément les services de garde partenaires d'Avenir d'enfants. En effet, 63 % des services de garde responsables (porteurs) d'une action dans un plan d'action soutenu par Avenir d'enfants ont demandé du financement pour de la formation. Parmi l'ensemble des actions portées par des services de garde éducatifs et financées par Avenir d'enfants en 2016, la moitié concerne de la formation. Il semble donc y avoir un fort désir d'amélioration et de bonification des pratiques chez ces partenaires. Le tableau ci-dessous fait état des thématiques de formation majoritairement choisies par nos partenaires des services de garde éducatifs. Les formations portent ainsi davantage sur le développement de l'enfant lui-même, plus principalement au sujet du développement social et affectif de l'enfant et le développement du langage. En effet, 65 % de l'offre de formation réalisée en services de garde éducatifs et financée par Avenir d'enfants en 2016 portait sur le développement de l'enfant. Ces formations portaient principalement sur des programmes reconnus tels que Brindami, Vers le pacifique, ALI, etc. Comme mentionné précédemment dans ce mémoire, les services de garde éducatifs semblent également très préoccupés par la relation avec les parents et par les façons d'intervenir auprès du parent pour tisser un lien significatif avec lui et permettre que des interventions réalisées en service de garde puissent être appliquées à la maison. Cette préoccupation se reflète dans les choix de formations faits par les partenaires de services de garde

---

<sup>11</sup> ISQ (2015). Enquête Grandir en qualité.

éducatifs soutenus par Avenir d'enfants : 32 % du financement demandé par les porteurs d'actions issus des services de garde éducatifs en 2016 concernait des formations sur les attitudes et les pratiques parentales. Ces formations visaient entre autres à communiquer sans préjugé avec le parent et à développer une pratique qui valorise les compétences du parent.

**Répartition des projets de formations portés par  
des services de garde éducatifs et financés par Avenir d'enfants**

Facteurs de protection choisis	Proportion
Compétences sociales et affectives	46 %
Habilités de communication orale et écrite	19 %
Attitudes parentales	13 %
Pratiques parentales	10 %
Accessibilité et qualité des services	4 %
Compétences physiques et saines habitudes de vie	4 %
Environnement physique et social du quartier-voisinage	3%
Mobilisation à l'égard de la petite enfance	0,6%
Niveau socioéconomique	0,4%
	<b>100%</b>

Cet intérêt marqué pour de la formation représente un gage de qualité dans les services de garde éducatifs soutenus par Avenir d'enfants. Par contre, les demandes importantes en formation soulèvent aussi quelques enjeux pour le futur, notamment en matière de financement et de transfert de connaissances. En effet, bien qu'il ne fasse aucun doute que la formation continue et l'accompagnement pédagogique des éducatrices soient essentiels pour la qualité des interventions offertes en services de garde, ces ingrédients de qualité représentent un certain coût et nécessitent donc un investissement à la hauteur des besoins, de façon stable et récurrente.

Par ailleurs, Avenir d'enfants a financé plusieurs projets visant à maintenir les acquis en connaissances et en compétences dans les milieux où des formations ont été données. Plusieurs services de garde éducatifs ont été très créatifs d'ailleurs dans les façons de maintenir les acquis après une formation. À titre d'exemple, Avenir d'enfants a soutenu plusieurs formations qui étaient principalement destinées à des services de garde éducatifs, mais auxquelles les partenaires d'autres organisations se sont joints, afin d'assurer une cohérence et une continuité dans les interventions entre les intervenants de différents secteurs. Après tout, les intervenants travaillent bien souvent avec les mêmes familles. Aussi, des outils de rappel des contenus des formations ont été créés, des communautés de pratiques entre éducatrices, mais aussi entre organisations ont vu le jour, et plusieurs projets d'agents multiplicateurs, chargés de maintenir les acquis vus en formation et de soutenir les éducatrices et les intervenants dans leur appropriation ont également été désignés. Enfin, Avenir d'enfants constate également que de plus en plus de gestionnaires sont des participants dans les projets de formation et de transfert de connaissances, ce qui correspond à une bonne pratique de gestion du changement. Ces différentes actions en cours à travers le Québec contribuent activement à maintenir et à rehausser la qualité des services offerts aux enfants, notamment en services de garde éducatifs. Bien que plusieurs de ces actions arriveront à terme, d'autres innovations émergeront

certainement de la pratique des intervenants. Avenir d'enfants souhaite que d'autres organisations puissent poursuivre le soutien de ces innovations dans le futur, car elles sont source de qualité et bénéficient grandement aux communautés, aux organisations, aux intervenants, et aux parents et à leurs enfants.

Certains projets soutenus par Avenir d'enfants semblent également très prometteurs. C'est le cas notamment du projet de la Halte-garderie du cœur, réalisé en collaboration entre le Cégep de Saint-Hyacinthe, le Centre jeunesse de la Montérégie, la Maison de la famille Maskoutains, le CISSS de la Montérégie-Est et le regroupement local de partenaires en petite enfance. Cette halte-garderie permet à des élèves en technique d'éducation à l'enfance du Cégep de Saint-Hyacinthe d'appliquer concrètement les pratiques apprises en formation, tout en étant encadrées par leurs enseignants, dans une halte-garderie où des enfants vulnérables, référés par différents organismes partenaires de la région, peuvent bénéficier d'un service éducatif<sup>12</sup>. Ce projet contribue à offrir une formation de base bonifiée aux éducatrices, tout en donnant l'occasion à des enfants de milieux moins nantis de bénéficier d'interventions éducatives de qualité et de tisser des liens significatifs avec des parents qui craignent parfois d'inscrire leur enfant en service de garde. D'autres partenariats entre les services éducatifs et les établissements d'enseignement supérieur ont également vu le jour avec le soutien d'Avenir d'enfants. C'est le cas notamment d'un projet en cours au Cégep de Sorel-Tracy, qui s'est appuyé sur les constats et les observations des partenaires d'une table de concertation de la région, où des services de garde éducatifs sont membres, pour modifier la formation offerte aux futures éducatrices, de sorte à mieux répondre aux besoins des éducatrices de la région et à leur réalité de pratique.

En outre, il importe également de mentionner que des interventions de qualité ne peuvent se faire sans monitorer régulièrement la situation des enfants, la qualité de la relation entre les services de garde et les parents ainsi que la qualité des services de garde et des environnements offerts aux enfants. Outre l'observation systématique des enfants qui doit être encouragée et accompagnée dans les services de garde et la possibilité pour les professionnels de la petite enfance d'échanger régulièrement sur leurs pratiques, Avenir d'enfants souhaite souligner l'importance pour le réseau des services de garde et ses partenaires de continuer à collaborer à des enquêtes comme l'EQDEM, Grandir en qualité, etc.

---

<sup>12</sup> Forum Tous pour eux (2015). <http://www.avenirdenfants.org/media/349179/CegepStHyacinthe.pdf>

## MULTIPLIER LES EFFETS BÉNÉFIQUES DES SERVICES DE GARDE PAR LA COLLABORATION

**Pour que le réseau des services de garde puisse améliorer son accessibilité et sa qualité et pour qu'il puisse se positionner comme un maillon d'importance en petite enfance, nous croyons que plusieurs mesures doivent être envisagées pour l'avenir au sein de la gouvernance.**

L'accessibilité, la qualité, la continuité et la complémentarité sont toutes des conditions essentielles à réunir pour avoir des impacts durables sur le développement des enfants, et ces conditions peuvent difficilement être remplies en travaillant en silo<sup>13</sup>.

À cet égard, Avenir d'enfants constate que les services de garde éducatifs sont très engagés dans les 139 regroupements de partenaires soutenus partout au Québec. Même si l'année 2015 a été marquée par une baisse de la mobilisation des services de garde dans les regroupements de partenaires, en raison de la mobilisation du réseau face aux décisions gouvernementales et aussi en raison de la restructuration des services qui ont amené une réduction des effectifs en CPE, il n'en demeure pas moins que ceux-ci sont particulièrement actifs lorsqu'ils sont présents. Le tableau suivant fait état de la répartition des porteurs d'actions financées par Avenir d'enfants en 2016. Nous pouvons y voir que les services de garde éducatifs représentent le deuxième secteur d'activités en importance à porter des actions, après le milieu communautaire et associatif. Ainsi, en 2016, plus d'un regroupement sur deux au Québec avait un partenaire porteur d'une action et issu du milieu des services de garde éducatifs. Ce sont 133 porteurs issus des services de garde éducatifs qui ont été responsables de 257 projets pour l'année 2016.

---

<sup>13</sup> Idem réf. 3.

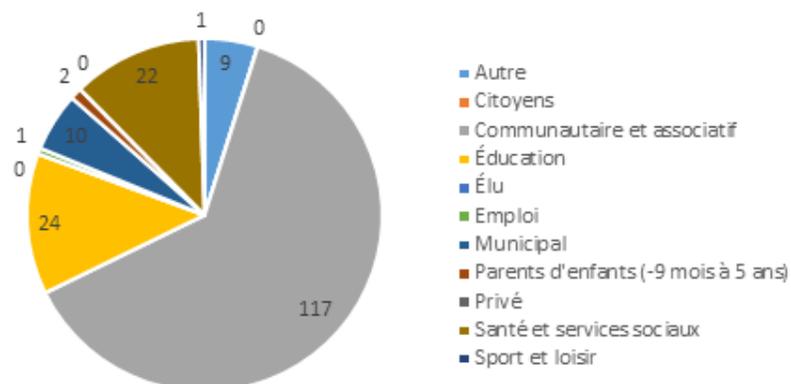
### Répartition des porteurs d'actions financées en 2016 par secteurs d'activités

Nombre de porteurs d'actions	Secteur d'activités	Proportion
608	Communautaire et associatif	53%
133	Service de garde éducatif à la petite enfance	12%
87	Santé et services sociaux	8%
86	Municipal	7%
85	Éducation	7%
23	Sports et loisirs	2%
74	Autre	6%
13	Parents d'enfants (-9 mois à 5 ans)	1%
11	Emploi	1%
3	Privé	0%
18	Aucun	2%
6	Élu	1%
1147		100%

Par ailleurs, les services de garde éducatifs soutenus par Avenir d'enfants collaborent avec plusieurs types de partenaires dans leurs projets. En effet, le graphique suivant permet de constater qu'une diversité de partenaires a travaillé avec les services de garde éducatifs en 2016. Certaines collaborations semblent plus présentes que d'autres : les services de garde éducatifs ont plus particulièrement porté des actions avec le milieu communautaire et associatif, les écoles, le CISSS et les municipalités.

### Nombre et type de collaborateurs aux projets portés par les services de garde éducatifs

Les collaborateurs des services de garde



Nous croyons vivement que les collaborations actuelles des services de garde doivent se maintenir, elles doivent même se multiplier et se réinventer. Pour continuer à faire valoir sa place et sa pertinence dans le continuum de l'éducation, le réseau des services de garde a non seulement besoin de consolider son expertise par la formation et l'amélioration continue de ses pratiques et de ses installations, mais aussi de faire rayonner son expertise en la partageant dans des collaborations significatives avec son milieu : que ce soit avec les parents, les citoyens de la communauté ou encore avec différentes organisations qui agissent auprès de l'enfant, mais aussi auprès des parents. À l'instar du CPE Pain-de-sucre dans Lanaudière, qui a choisi de partager le repas du midi avec les aînés d'une résidence pour personnes âgées lors de la première édition de la Grande semaine des tout-petits, nous croyons que les services de garde gagnent à fortifier le village autour des enfants en sortant de leurs installations. L'inverse est également vrai : plusieurs projets soutenus par Avenir d'enfants permettent à des services de garde éducatifs d'ouvrir leurs portes à d'autres partenaires de la communauté. C'est par exemple le cas, notamment, des projets en orthophonie communautaire ou du projet Amibulle dans Lanaudière, qui permettent à des ressources issues de différents secteurs de la santé, du milieu communautaire, du milieu de l'éducation, des loisirs ou encore de la bibliothèque d'une municipalité d'entrer en relation avec les éducatrices ou directement avec les parents et les enfants. La mise en commun de ces expertises ne peut qu'être bénéfique pour ceux-ci.

De plus, le partenariat entre les différents acteurs de la communauté permet également d'offrir des expériences éducatives de qualité à une plus grande étendue d'enfants, même ceux qui ne fréquentent pas un service de garde. Évidemment, les services de garde éducatifs, plus particulièrement les CPE, peuvent jouer un rôle de premier plan dans le sain développement des enfants. Cependant, tous les acteurs de la communauté peuvent y contribuer également. C'est le cas de l'entourage des parents en premier lieu, mais aussi d'une variété de personnes – du coiffeur, en passant par le caissier, ou la bibliothécaire – et d'une diversité d'intervenants. Il est donc important d'agir à la fois sur les normes qui régissent la vie dans les communautés pour que la petite enfance figure parmi les priorités, mais aussi de poursuivre le travail de mobilisation soutenu par Avenir d'enfants dans les dernières années, afin que, peu importe où les familles et les enfants se trouvent, des occasions de se retrouver dans un environnement sécuritaire et stimulant soient présentes.

## CONCLUSION

**Les services éducatifs à l'enfance sont des partenaires essentiels du grand projet collectif de notre société pour favoriser le développement des tout-petits.**

On se doit aussi de souligner l'apport de nombreux autres acteurs, à commencer par les parents, mais aussi les municipalités, les commissions scolaires, les organismes communautaires Famille, bibliothèques publiques, et tous les autres partenaires faisant de l'éducation à la petite enfance une priorité. Notre contribution à cette vaste analyse sur l'éducation à la petite enfance se veut une réflexion pour l'amélioration de ces services qui bénéficient à toute notre société, et plus particulièrement aux familles en milieux défavorisés.

En nous basant autant sur les grands consensus scientifiques, sur nos observations de l'action sur le terrain ainsi que sur les données récoltées auprès de nos partenaires, nous avons soulevé des questionnements importants à nos yeux et apporté des pistes de réflexion pour y répondre par rapport à l'accessibilité, à la gouvernance et à la qualité des services éducatifs à l'enfance.

Nous formulons finalement une série de recommandations qui, nous l'espérons, pourront alimenter les réflexions des commissaires préalablement à la rédaction du rapport qui émergera de cette grande tournée de consultation.

## RECOMMANDATIONS

1. Que soit définie une stratégie gouvernementale en petite enfance, intégrant les transformations souhaitées, des objectifs spécifiques à atteindre et différentes mesures à mettre en oeuvre, concernant notamment le développement de l'enfant, les soins de santé et services sociaux, le soutien et la valorisation du rôle parental de même que la conciliation travail-famille.
2. Que soit formellement reconnu le rôle des parents comme premiers éducateurs dans la vie des enfants et comme partie prenante de leur développement, en collaboration avec les autres intervenants qui évolueront auprès des tout-petits.
3. Que cette reconnaissance se retrouve au cœur des programmes éducatifs et des cadres guidant la pratique des intervenants de tous les réseaux, et soit monitorée sur le long terme afin de documenter les efforts visant à mieux interagir avec le parent.
4. Que chaque enfant puisse avoir accès le plus tôt possible à des environnements éducatifs de qualité et plus particulièrement en milieu défavorisé.
5. Que de nouvelles avenues soient explorées pour adapter le soutien et les services offerts aux besoins des jeunes enfants et de leurs parents, tant en ce qui a trait au développement de l'enfant qu'à la conciliation travail et famille.
6. Que des moyens de coordination et de cohésion entre les différents services éducatifs soutenant les enfants soient mis place pour favoriser la qualité de ces multiples réseaux.
7. Que les enquêtes populationnelles sur le développement des enfants à la maternelle et sur le parcours préscolaire des enfants soient réalisées sur une base régulière, tous les 4 ans, afin de se doter d'une vision globale des besoins actuels des jeunes enfants et de leurs familles et d'orienter les services pour soutenir le plein développement de ces enfants.
8. Que s'intensifient les collaborations entre les services éducatifs à l'enfance et les établissements d'enseignement professionnel afin de bonifier la formation de base des éducatrices.